

Quelle démarche de prévention des risques pour l'artisanat ? L'exemple de la Menuiserie ANGIBAUD (83)

Les risques professionnels auxquels sont exposés les menuisiers sont nombreux et de nature diverse. Outre les risques physiques liés à l'utilisation des machines et à des postures contraignantes, cette activité génère un risque particulier lié aux **poussières de bois**.

Celles-ci représentent la 2^{ème} cause de cancers liés au travail en France (cancers des fosses nasales et de l'ethmoïde)

De plus, en cas d'inhalation, ces poussières sont susceptibles de générer des allergies à court terme et des maladies chroniques à plus long terme. Elles peuvent également être projetées dans les yeux et dans certaines conditions, elles **peuvent augmenter les risques d'incendie ou d'explosion**.

Conscient de ces enjeux, Michel ANGIBAUD, Maître Artisan menuisier au Muy (Var) a suivi une formation sur ce thème, proposée par la Chambre des Métiers. A l'issue de cette première sensibilisation, il s'est rapproché de la Carsat Sud-Est afin de formaliser une démarche globale de prévention des risques.

Suite aux inondations de 2010, un nouvel atelier devait être construit. Michel ANGIBAUD s'est alors appuyé sur les recommandations d'un Contrôleur de Sécurité de la Carsat tout au long du projet afin de s'inscrire dans un plan de maîtrise des risques professionnels. Ce chantier a certes été l'occasion d'adapter les locaux aux conditions de travail mais aussi d'investir dans du matériel innovant tel que la presse à briquettes.

Focus sur une solution intelligente permettant d'éliminer les copeaux de bois

L'activité de menuiserie génère un gros volume de copeaux de bois, qui entraînent de la manutention et la dispersion de poussières dans l'air.

Dans le cas de la menuiserie ANGIBAUD, ces copeaux emplissaient une remorque entière à amener chaque semaine en décharge.

Dans le cadre d'un contrat de prévention avec la Carsat Sud-Est¹, l'achat d'une machine à transformer les copeaux de bois en briquettes de chauffage a été décidé.

Chaque machine de menuiserie est équipée de dispositif de captation à la source des poussières et copeaux de bois. Le nettoyage des postes de travail se fait par aspiration réalisé au moyen de manches souples reliées au réseau d'extraction. Les poussières et copeaux ainsi aspirés sont acheminés automatiquement vers un épurateur pour passer ensuite dans la machine à briquettes qui les transforme en matériau combustible.

La dispersion de poussières de bois est ainsi fortement réduite tout au long du process. Les briquettes sont ensuite utilisées dans une chaudière permettant d'améliorer le confort thermique des salariés dans l'atelier.

../..

¹ Ce contrat a pour vocation d'aider les entreprises à réaliser le plan d'actions issu de la démarche d'Evaluation des Risques Professionnels et contenu dans le document unique.

Cette nouvelle solution permet d'améliorer les conditions de travail des salariés, et favorise un recyclage sur place des copeaux de bois. Manutention, stockage, transport, économie d'énergie : selon Michel ANGIBAUD, qui gère une équipe de 6 salariés, « **il n'y a que des avantages** ! Nos collaborateurs étaient partants dès le départ, il n'y a eu aucun problème d'adaptation, on s'habitue très vite à ce nouveau confort ! ».

En termes commerciaux, Michel ANGIBAUD constate une progression. Environ 50% de ses clients sont amenés à visiter l'atelier avant la prise de commande et cette phase est souvent décisive : « c'est difficile à quantifier, mais **un atelier bien conçu inspire confiance à nos clients**, c'est un avantage concurrentiel certain. »

Préserver la santé et la sécurité : une démarche de prévention continue

Dans le cadre d'une politique continue d'amélioration, M. ANGIBAUD envisage prochainement d'investir dans une nouvelle machine plaqueuse permettant de réaliser des chants droits ou des moulures. Cette acquisition se fera dans le respect de l'analyse et la prise en compte de la prévention des risques. En parallèle, **la formation des salariés joue un rôle important** aux yeux de cet artisan : deux salariés ont ainsi bénéficié de la formation CACES® pour chariots élévateurs, tandis que les autres ont été formés à l'utilisation des extincteurs, ou formés aux gestes et postures.

« **Permettre à mes salariés de travailler dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, selon moi, c'est primordial** » témoigne Michel ANGIBAUD prouvant ainsi qu'une approche structurée et ambitieuse de prévention des risques n'est pas l'apanage exclusif des grandes entreprises.

A propos de la Menuiserie ANGIBAUD :

La menuiserie artisanale ANGIBAUD, implantée au Muy dans le Var, intervient principalement dans le domaine des villas individuelles neuves ou en rénovation, ainsi que pour des exploitations viticoles.

Menuiserie extérieure et intérieure, agencement de cuisines ou salles de bains, placards et dressings constituent la majeure partie de son activité.

<http://www.menuiserie-angibaud.fr/>

A propos de la CARSAT Sud-Est :

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Sud-Est (Carsat Sud-Est) est un organisme de sécurité sociale.

Sa compétence territoriale s'étend sur les 8 départements des régions PACA et Corse, ce qui représente une superficie de 40 080 km². Les 2 régions hébergent plus de 5,1 millions d'habitants, soit 8,1% de la population française².

La Carsat Sud-Est est un organisme de droit privé, qui assure des missions de service public dans trois domaines:

- le domaine de la **retraite** : la Carsat instruit et assure le paiement des pensions et allocations retraite des salariés du Régime général. Elle gère également le transfert des données sociales,
- le domaine des **risques professionnels** : la Carsat accompagne les entreprises pour la prévention des risques professionnels et calcule le taux de cotisation AT/MP des entreprises.
- le domaine de **l'action sanitaire et sociale** : la Carsat aide et accompagne les assurés sociaux fragilisés par la maladie, le handicap ou le vieillissement.

Son équipe Prévention, composée notamment d'Ingénieurs-conseils et de contrôleurs de sécurité, accompagne et conseille les entreprises.

A propos de PREVENTICA :

Depuis 15 ans, les Congrès/Salons Préventica sont organisés dans les régions de France, à raison de **2 rendez-vous par an**. L'événement est aujourd'hui la **référence nationale** pour tous les acteurs de la maîtrise des risques, tant dans l'entreprise que dans les services publics.

En permettant réflexions, retours d'expériences et rencontres professionnelles sur les **conditions du bien-être au travail**, aussi bien que sur **les enjeux de la sécurité globale des entreprises**, les Congrès/Salons Préventica s'inscrivent depuis leur origine dans le champ du développement durable des organisations.

² Source : INSEE - recensement de population (résultats provisoires fin 2008)

380 stands et plus de 120 conférences sont à la disposition des visiteurs issus de tous les secteurs d'activité : BTP, Industrie, Santé, Grande Distribution, Tertiaire, Administration, Collectivités territoriales...
Marseille accueillera les 17, 18 et 19 juin, au Parc Chanot, **la 26^{ème} édition nationale de Préventica.**

Contacts presse :

• Préventica
Marie-Laure Thomas
marie-laure@preventica.com
Tél. 05 57 54 34 85

• Carsat Sud Est
Monique Ferrari
monique.ferrari@carsat-sudest.fr
Tél. 04 91 85 77 72